Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260409-DELIB_2026_031-DE

CONCARNEAU

DÉLIBÉRATION N°2026-031

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril à 18h30, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 2 avril 2026 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Quentin LE GAILLARD, Maire.

Étaient présents :

M. Quentin LE GAILLARD, M. Claude GUILLOU, Mme Sophie HELIAS, M. Patrick LAMOUR, Mme Ludivine CRUAU, M. Nils GUILLOU, Mme Fabienne LE CALVEZ, M. Luc LESAGE, Mme Eléna PATY, M. François LE TOLLEC, Mme Tiphaine MAREC, Mme Marie-Christine HASCOËT, M. Jean-Claude DECAN, M. Mario STELLA, Mme Martine CLAUDEL, M. Serge LE BEUZE, M. Philippe COUILLARD, Mme Muriel LE PAGE, Mme Valérie GUILLOU, M. Pascal JAOUEN, M. Didier LE CORRE, Mme Nancy THOMAS, M. Yann LE GOFF, M. Anthony MINIER, Mme Claire MALLEJACQ, Mme Marie PERON, Mme Julie LEROY, M. Gilbert LE BRIS, Mme Céline LE TENDRE, Mme Nathalie RENAULT, Mme Julie DUPUY, M. Thomas LE BON, Mme Manon ROSARIO, M. Mikhaël POMMIER.

Pouvoir :

M. Antony LE BRAS donne pouvoir à Mme Nathalie RENAULT.

Secrétaire de séance : M. Claude GUILLOU

Nombre de conseillers : 35 en exercice, 34 présents, 35 votants.

PV séance précédente : Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2026 a été adopté par 35 voix POUR

Publication par voie d'affichage du 14 avril 2026 au 14 juin 2026

CONVENTION TRIPARTIE ENTRE ENEDIS, LE SDEF ET LA VILLE DE CONCARNEAU – PROJET DE SÉCURISATION ET DE MODERNISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DE CONCARNEAU

Mme Eléna PATY, adjoint au Maire, expose :

OBJET DE LA NOTE :

La présente note a pour objet la présentation du projet de sécurisation et de modernisation du réseau électrique au niveau de la Ville de Concarneau.

CONTEXTE :

Le service public de distribution de l'électricité – ENEDIS - a engagé un plan de renforcement du réseau sur le territoire national. Sur la moyenne et la basse tension, Enedis remplace les fils "nus" par des fils "torsadés".

La sécurisation des réseaux consiste à supprimer progressivement les réseaux basse tension aérien en fils nus qui sont les réseaux les plus fragiles et sensibles aux éléments extérieurs.

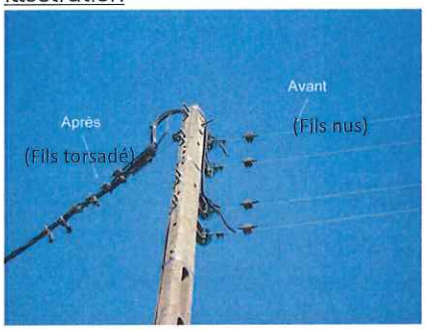
Ces réseaux, construits massivement au début de l'électrification dans les années 1950, sont remplacés par des réseaux isolés en souterrain ou par des réseaux torsadés en aérien. A la place des fils de cuivre nus, ce sont des câbles électriques en alliages d'aluminium recouverts d'un isolant synthétique qui sont installés : soit en souterrain, soit en aérien sous forme torsadée.

Dans les 2 cas, le réseau est moins dangereux (moins de risques d'électrocutions), plus résistants aux intempéries et aussi plus faciles à réparer, s'agissant du réseau aérien torsadé.

Les linéaires de fils nus à résorber les plus importants se trouvent dans l'ouest de la France, situation qui a contribué à l'ampleur des dégâts de la tempête Ciaran en 2023, sur le réseau électrique en Bretagne. Un financement spécial de 35M€ a été mis en place par la DGEC – Direction générale de l'énergie et du climat en 2023 et 2024, pour réparer les réseaux et améliorer leur résilience, notamment en accélérant la résorption des réseaux électriques en fils nus.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260409-DELIB_2026_031-DE

Illustration



Enedis, le SDEF et la ville de Concarneau s'engagent à sécuriser et moderniser le réseau électrique basse tension de la commune. En lien avec les engagements pris par Enedis avec le SDEF, la quasi-totalité des réseaux aériens basse tension en fils nus seront remplacés à horizon 2035 à Concarneau. Les projets retenus prévoient la réalisation de nouveaux réseaux électriques, plus résilients face aux tempêtes : l'objectif est de sécuriser l'ensemble du réseau, actuellement en fils nus, en utilisant des techniques actuelles en câbles torsadés ou souterrains.
L'enterrement des lignes sera pratiqué dans certains cas, mais ne sera pas privilégié sur cette opération : parce qu'il coûte cinq fois plus cher que la rénovation en fils torsadés, et intervenir sur une panne de réseau en aérien est plus simple et rapide qu'en sous-terrain.
Enedis prendra en charge ces opérations pour un montant global de plus de 3 millions d'euros.
Au total, ce sont 71 chantiers qui ont été identifiés pour Concarneau, permettant de sécuriser près de 30 km de réseaux. Ces travaux seront répartis en 2 temps : les postes dits 'prioritaires' *(54 postes à traiter d'ici fin 2029, pour 1 total de 21km de fils nus)* et les 'non prioritaires' *(22 postes à traiter après 2029, pour 1 total de 9km de fils nus).*

Postes Prioritaires (> 2026/2029) > 100% souterrain = 3,913km
> Mixte (souterrain/aérien) = 2,618km
> Aérien = 14,408km

Postes Non Prioritaires (> 2029) > 100% souterrain = 0,990km
> Mixte (souterrain/aérien) = 0,246km
> Aérien = 7,621km

Soit un total de 29,796km réseaux qui seront sécurisés.

Des travaux sont déjà programmés pour 2026, et incluent le renouvellement des câbles électriques, le remplacement des poteaux et les raccordements qui en découlent (quartier du Zins/Dorlett/Stang Coulz ...). Cette opération de sécurisation et modernisation du réseau électrique permettra également une opportunité pour la ville de poursuivre l'enfouissement des réseaux secs *(toujours en lien avec le SDEF),* comme au niveau de la rue de Trégunc *(entre Cours Charlemagne et rond-point de Kerviniou),* rue Ernest Renan (lien avec projet Foch/Icade), rue Henri Cevaer (partie Nord) etc ...

ANNEXES JOINTES :

- Projet de Convention
- Plans

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement, environnement, cadre de vie du 28 janvier 2026,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par **35 voix POUR**

- Valide la proposition de convention tripartite
- Autorise le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

A Concarneau, le 10 avril 2026,
Le Maire,
Quentin LE GAILLARD

Mairie de Concarneau Finistère